

Association Saint-Genès-Environnement Route du Mont Dore THEIX 63122 ST-GENES-CHAMPANELLE

@:saintgenesenvironnement@gmail.com

A Theix, le 21 novembre 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur, PAULET Alain Mairie de ST-GENES-CHAMPANELLE Place René-Cassin 63122 ST-GENES-CHAMPANELLE

<u>Objet</u>: Projet de développement de l'activité de la société laitière SLVA, implantée au lieu-dit de Theix (commune de Saint-Genès-Champanelle), pour atteindre une capacité de production de 870 500 litres par jour en pointe et 200 millions de litres par an.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente, notre association de protection de l'environnement et du cadre de vie, adhérente de France Nature Environnement, sollicite de votre part une prolongation de l'enquête publique actuellement en cours, concernant le projet cité en objet de ce courrier et qui se déroule en ce moment, du lundi 14 novembre 2022 à partir de 14h00 au jeudi 15 décembre 2022 à 18h00.

Cette demande est motivée par les difficultés d'une information approfondie du public sur ce projet, de nombreux riverains qui sollicitent actuellement notre association pour obtenir des informations, expriment certaines difficultés face à la lourdeur et la technicité du dossier.

D'après l'article L .123-9 du Code de l'Environnement, par décision motivée, « le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête publique peut prolonger l'enquête pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête ».

Nous pensons qu'une telle prolongation de la durée de cette enquête publique et que l'organisation d'une telle réunion, seraient de nature à améliorer et élargir l'information du public, inquiet de la dégradation de l'environnement local, en ce qui concerne :

- les rejets atmosphériques,
- les rejets d'effluents laitiers et leur impact sur les milieux aquatiques
- les nuisances auditives
- le prélèvement important d'eau (en 2022 nous avons constaté une baisse importante du niveau de la rivière L'AUZON ainsi que l'asséchement des étangs du château de THEIX)
- les nuisances olfactives de la station d'épuration
- l'augmentation du trafic routier

En espérant une réponse favorable de votre part à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'association Saint-Genès-Environnement

Le Président, Vincent GRANGEON